

Accord de collaboration CNCE GEIQ / Fnars

✓ Préambule

C'est à l'initiative d'une association adhérente à la Fnars, l'Apere (Association Périgourdine d'Action et de Recherche sur l'Exclusion) qu'est née le premier Groupement pour l'Insertion et la qualification Geiq 24 en 1991 et avec le soutien de la Fnars que trois ans plus tard a été créé le Comité National de Coordination et d'Evaluation des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (CNCE-GEIQ).

Les deux réseaux partagent au niveau national des conceptions communes sur leur place et rôle complémentaire dans le champ de l'insertion par l'activité économique. Ils estiment nécessaire de développer des passerelles entre les différents outils de l'insertion par l'économique afin de permettre une meilleure insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi jeunes et adultes. La Fnars souhaite associer dans cet accord deux de ses grands adhérents : Emmaüs France et la Fondation de l'Armée du Salut qui ont souhaité participer aux expérimentations sur certains sites.

Les deux réseaux souhaitent ainsi développer et/ou consolider leur partenariat sur les axes suivants :

- Développer les « passerelles » entre des structures d'insertion par l'économique (atelier et chantier d'insertion, atelier de centre d'hébergement et de réinsertion sociale, service de proximité (ex : Ménage Service), association intermédiaire, entreprise d'insertion, voire de service ou d'espace emploi) et des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification. Le partenariat sera d'abord expérimenté sur sept territoires.
- Faciliter la participation de nos adhérents (et l'information) lors des manifestations : rencontres, groupes de travail ou commission, organisées par nos réseaux au niveau national, régional ou départemental.
- Sensibiliser les pouvoirs publics au niveau territorial afin de faciliter la création de GEIQ labellisés.
- Diffuser les actions de formations permettant une prise en compte des besoins des salariés et des entreprises.

✓ **Accord de collaboration**

Les réseaux signataires s'entendent à :

1. **Développer les passerelles entre structures IAE et GEIQ** au niveau régional et ou départemental.

Les expérimentations porteront initialement sur les territoires suivants :

- Aquitaine
 - Midi Pyrénées (notamment la Haute Garonne)
 - Nord Pas de Calais (notamment le Nord)
 - PACA (notamment les Bouches du Rhône)
 - Poitou Charentes (notamment les Deux Sèvres)
 - Pays de Loire (notamment la Loire Atlantique)
 - Rhône Alpes (notamment le Rhône et l'Isère)
2. **Faciliter les rencontres entre nos adhérents** lors de l'organisation de manifestations comme : journées régionales ou nationales, journées thématiques et/ ou groupe de travail, commissions.
 3. **Diffuser des informations dans nos médias respectifs** afin de valoriser les partenariats et «bonnes pratiques» entre nos deux réseaux.
 4. **Sensibiliser les pouvoirs publics au niveau départemental et régional** afin d'informer ces acteurs :
 - des plus values apportées par les GEIQ,
 - des conditions succès d'un GEIQ labellisé,
 - des modalités de réussites entre les adhérents de la Fnars et ceux du CNCE-GEIQ.

✓ **Modalités de Suivi**

Les instances chargées du suivi de la mise en œuvre de cet accord de collaboration sont respectivement :

- le bureau du Comité National de Coordination et d'Evaluation des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification,
- La mission Emploi et Formation et la commission Emploi et Formation présidée par un membre du bureau de la Fnars.

✓ **Evaluation de la collaboration**

Le présent accord de collaboration prend effet, pour un an, le 10 Février 2007, et donnera lieu à évaluation conjointe entre les instances des deux réseaux avant la fin de l'accord pour reconduction ou modification.

Etabli à : Paris le : 10 Février 2007, en deux exemplaires.

Fédération Nationale
des Associations d'Accueil et de
Réinsertion Sociale
76, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 PARIS

Tél. 01 48 01 82 00 - Fax 01 47 70 27 02
C.C.P. ROUEN N° 2472-82 N
URSSAF N° 17075 1100012 G
SIRET N° 308 401 090 00011

Pour le CNCE-GEIQ

Le président
Claude BIRIÈRE

CNCE - GEIQ
5, rue d'Alsace
75010 PARIS

Pour la Fnars

La Présidente
Nicole MAESTRACCI

Nicole Maestracci